

La Rivière - Saint - Sauveur

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Vu du pont



Le sommaire



Numéros utiles

Pompiers : 18

Police : 17

SAMU : 15

La maison médicale : 02.31.98.72.26

La pharmacie : 02.31.98.70.20

L'hôpital : 02.81.89.89.89

Pharmacie de garde : 32.27

Accueil de loisirs : 06.47.14.27.41

École : 06.76.27.22.17

VEOLIA : 09.69.39.56.34

SAUR : 02.14.37.40.00

ENGIE : 09.69.39.99.93

CCPHB : 02.31.14.29.30

Espace de Vie Sociale : 06.37.42.68.94

Important !



**25
Mars**

"Un jardin, un arbre"
distribution et ateliers de
14h00 à 16h00 devant la mairie.



**01
Avril**

Journée écocitoyenne : désherbage
participatif des allées du cimetière
de 9h00 à midi.



**13
Mai**

Distribution de graines devant la
mairie de 14h00 à 16h30
N'oubliez pas votre réceptif!

Directeur de publication : Didier DEPIROU

Rédaction : Jessyca PEYROCHE, Virginie
PILATTE, François FARIDE, Thierry GIMER,
Anne PETIT

Réalisation : Sabrina Bouzaïda

Impression : Talesca



Chers Saint-Sauveuraises, chers Saint-Sauveurais,

Une nouvelle année qui vient de s'écouler. Après la COVID est venue le déclenchement d'une guerre en Europe, des coûts de l'énergie qui flambent, l'inflation... Malgré toutes les incertitudes, nous continuons, à notre humble échelle, de faire avancer la commune. Nous avons obtenu le label Territoire Engagé pour la Nature et nos actions vont se poursuivre :

extinction de l'éclairage nocturne, plantation et distributions d'arbres et de graines, des sorties nature. C'est notre façon à nous de construire l'avenir, respectueux de l'environnement, pour que chacun puisse y vivre de manière la plus apaisée possible.

Ce fut l'année de l'achèvement de la rue Saint-Clair, une réalisation qui s'étend sur près de 10 ans et qui fait la part belle aux mobilités douces avec la piste cyclable bidirectionnelle ainsi qu'au transport en commun.

2022 aura été le retour des temps de convivialité : le repas des aînés, leur voyage, la belle réussite de l'Union des Commerçants avec la fête de la musique et le marché de Noël.

Nous en avons tous grand besoin.

L'Espace de Vie Sociale municipal va être le lieu et l'outil du rapprochement des uns et des autres. Toutes les bonnes volontés y sont attendues afin de recréer du lien et de faire émerger des projets d'habitants.

D'autres lieux ont ouvert : l'agence postale communale et la crèche « A notre rythme ». Le maintien de services à la population est essentiel et nous devons être imaginatifs pour les maintenir, en créant de nouveaux partenariats ou de nouvelles façons de faire pour toujours mieux s'adapter aux besoins qui émergent de la population et aux contraintes extérieures. A chaque défi, il y a toujours plusieurs possibilités. Elles doivent être étudiées sereinement pour pouvoir agir au mieux dans l'intérêt général.

Face aux contraintes toujours plus élevées qui portent sur les collectivités territoriales, près de 800 communes nouvelles regroupant 2500 communes ont été créées en 10 ans, dont 44 dans le Calvados.

Avec Michel LAMARRE, maire de Honfleur, nous avons à cœur de servir au mieux les habitants, et nous avons décidé conjointement de lancer une étude sur l'opportunité d'une commune nouvelle. Nous verrons bien ensuite s'il y a lieu d'aller plus loin ou non, mais il est de notre responsabilité d'étudier toutes les possibilités visant à renforcer notre territoire.

L'avenir est, par définition, fait d'incertitudes. C'est pourquoi je vous souhaite à tous, chères Saint-Sauveuraises et chers Saint-Sauveurais, des vœux de santé mais aussi de joies et de bonheurs à partager.

Votre Maire,
Didier DEPIROU



Les élus de notre commune qui siègent en dehors du conseil municipal

M. Didier DEPIROU

- Vice-Président de la commission "Aménagement et Gestion du Patrimoine Foncier et Immobilier Communautaire".
- Membre des commissions : "Affaires Générales Ressources Humaines". "Finances Développement Économique Tourisme".
- Membre du SIVU et du SIVOM.

Mme Anne PETIT

- Conseillère communautaire.
- Membre de la commission "Enfance et Jeunesse".
- Membre du SIVOM.

M. Thierry GIMER

- Conseiller communautaire.
- Membre des commissions "Environnement, Transition Énergétique, Déchets. "Voirie".
- Délégué SDEC.

M. François FARIDE

- Membre municipal de la commission "Aménagement de l'Espace Urbanisme - Habitat".
- 2ème Vice-Président du SIVU
- Membre du SIVOM
- Représentant et délégué SDEC.

M. Luc POTEL

- Membre municipal des commissions "Mutualisation gens du voyage" et "environnement transition énergétique déchets".

Mme Véronique AUDOU

- Membre municipal de la commission "Ruralité - Agriculture - Transport".

Mme Virginie PILATTE

- Membre municipal de la commission "Enfance et Jeunesse".

M. Christophe KASSAC

- Membre municipal de la commission "Environnement - Transition Énergétique - Déchets".

M. Jean MARCHIS

- Membre du SIVU.

M. Christophe HEMERY

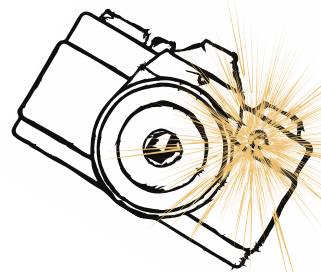
- Conseiller communautaire.

Expression libre

Nous vous souhaitons une bonne année 2023, en espérant que le contexte international s'améliore avec la paix retrouvée en Ukraine et l'apaisement des tensions économiques. L'année 2022 a enfin vu s'achever l'interminable chantier de la rue Saint-Clair. Nous aurions pu nous réjouir de cette rénovation bien nécessaire. Malgré nos propositions constructives pour améliorer le projet, force est de constater qu'il a été conçu et réalisé à l'image des aménagements du siècle dernier, conduisant à une grande banalité. A l'heure où la réduction de l'imperméabilisation des sols s'impose, aucun parking n'a été traité de façon perméable, les espaces verts sont si petits qu'ils sont ridicules. Les arbres ont été plantés sans la terre végétale nécessaire à leur développement. Aucune préoccupation environnementale n'a été réellement prise en compte. La capacité du réseau des eaux pluviales n'a pas été vérifiée, les inondations constatées par le passé pourront donc se reproduire ! La visibilité est quasiment nulle aux débouchés de la vallée d'Ingrès et de plusieurs impasses et allées sur la rue. Le maire se refuse à reconnaître la difficulté, est-ce dans l'attente d'un accident grave ? L'année 2022 a aussi été celle d'une augmentation de l'impôt foncier sans justification sérieuse, d'une rumeur sur une éventuelle fusion avec Honfleur. Le maire a confirmé cette éventualité sans accepter pour l'instant d'en débattre. Nous resterons vigilants dans l'intérêt des Saint-Sauveurais.

C. Hemery, A. Lebas, G. Caubrière, E. Barbey.

Ça bouge chez nos commerçants



Le Colvert



Le bar, tabac, presse « Le Colvert » 26 rue des 4 Francs "Le Poudreaux" a changé de propriétaire. Mme Christèle Dallacia et M. Hervé Ducastel sont les nouveaux repreneurs du commerce, ils ont ouvert en octobre. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune. ouverture du lundi au vendredi de 6H00 à 20H00 et le samedi de 7H00 à 13H00.

L'Abordage



Petit fils de pêcheur et Honfleurais d'origine, Édouard Dessaux a ouvert sa poissonnerie au 33 rue de la mairie, le 25 novembre 2022. La poissonnerie bar à huître, propose des produits variés issus de la pêche locale, des huîtres et des homards Bretons. Lors de l'inauguration de l'établissement la veille de l'ouverture, les Saints Sauveurais ont été invités à venir découvrir les produits de la mer autour d'un cocktail de bienvenu. Nous souhaitons à Édouard Dessaux et sa compagne une belle réussite et une clientèle nombreuse. Ouvert du mardi au samedi de 09h00 à 13h00 et de 15h30 à 20h00. Fermeture dimanche et lundi.

Adresse : 33 rue de la mairie.

Téléphone 02.31.89.74.85

Antares



L'Hôtel ANTARES & SPA a été vendu au groupe TURENNE Hôtellerie et devient le 52ème établissement du groupe. Après une importante phase de travaux d'embellissement faits du mois de novembre 2021 à avril 2022 sans jamais fermer, il accueille maintenant touristes, groupes & séminaires mais aussi une clientèle locale dans son bar et au SPA pour des soins de modelages bien-être. Un hôtel familial moderne mais surtout à taille humaine, doté de 78 chambres doubles à quadruples, d'une piscine couverte chauffée, d'un hammam et d'un sauna.

Laverie & arts



Depuis mars 2022, l'équipe Wash'n dry vous accueille 7j / 7j à la « LAVERIE & ARTS » dans un espace de lavage convivial qui allie service de proximité et exposition d'œuvres artistiques. LAVERIE & ARTS met à disposition de sa clientèle des équipements de plusieurs capacités allant de 9 kg à 18 kg.

Adresse : 36 rue de la mairie.



Spectacle de Noël

Le 16 décembre, les enfants de l'école se sont réunis à la salle polyvalente pour assister au spectacle de Noël offert par la commune.

C'est sous des regards émerveillés que les enfants ont admiré "Mystère ! Quand la Magie Devient Réalité." Le temps d'un instant ils se sont découvert des pouvoirs magiques... Les objets ont pris vie et entre apparition, disparition et transformation les jeunes artistes en herbe, invités à participer à la représentation, ont été transportés dans un monde de magie et d'illusion. C'est sous un flot d'applaudissements que le spectacle a pris fin, c'est encore tout imprégnés de ce moment magique les enfants ont regagné leurs classes.



L'association des parents d'élèves

Figurez-vous que, cette année, l'Association des parents d'élèves "La Récréation" bénéficie d'un tout nouveau bureau ! Nous avons pris nos nouvelles fonctions en octobre 2022 et vous avez pu nous croiser lors du marché de Noël organisé par les commerçants de la Rivière-Saint-Sauveur, que nous remercions chaleureusement pour leur accueil et hospitalité au travers le prêt d'un chalet !

Nous tenons également à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette opération de Noël. Passons aux présentations ! Mathilde NOEL, reprend le rôle de Présidente, secondée par Mohammed KOHO, notre Vice-Président, bien décidés à mener cette Association vers de nouveaux horizons ! Sylvie CARRÉ et Léa BOURHIS, trésorière et trésorière adjointe, sont là pour gérer les finances et veiller à ce que "le compte soit bon". Bérenger MORISSE et Priscille CAMBRUNE, respectivement secrétaire et secrétaire adjointe, s'occupent de la communication et de la rédaction des comptes rendus de réunions.

Après avoir pris nos marques en 2022, nous avons déjà bons nombres de projets d'envergure à vous proposer pour cette nouvelle année 2023... restez connectés, nous reviendrons très vite vers vous pour vous proposer le planning des festivités !

Vous pouvez d'ores et déjà nous rejoindre sur Facebook, mais également Instagram ! À très bientôt.



Les membres du bureau de l'APE "La Récréation"



Inauguration

Le 14 janvier a eu lieu l'inauguration de la rue Saint-Clair en présence des partenaires et des financeurs, dont M. Michel Lamarre Vice-Président du Département. Président de la CCPHB et Maire de Honfleur, Mme Claire Jolivet-Servant, Conseillère Régionale et M. Christophe Blanchet, député de la 4ème circonscription. Des élus de la CCPHB, des communes voisines et du conseil municipal de la Rivière-Saint-Sauveur étaient également présents.

La cérémonie s'est déroulée devant l'impasse Fontaine Labé. Après avoir coupé le ruban tricolore, les élus et les officiels se sont dirigés vers l'hôtel Antarès pour la réception.

M. Depirou a retracé l'histoire de la RD 580A depuis "la Route Royale" en passant par "la voie Napoléonienne", "la route Fruitière" et aujourd'hui la Rue Saint-Clair. Il a rappelé que ce projet de réhabilitation de la rue était un projet qui venait de loin qui est fait pour l'avenir. M. Depirou a remercié : la Région et le Département pour les subventions accordées pour ce projet. Il a salué les efforts des conseils municipaux successifs dans le dossier depuis le début du projet il y a environ 10 ans, les partenaires institutionnels qui nous ont accompagnés et l'investissement de chacun des intervenants dans le dossier. « Maintenant grâce à vous tous, nous avons une belle entrée de ville ! »

M. Michel Lamarre a souligné la complexité de réaliser les travaux de voirie tout en maintenant la circulation, permettant ainsi de garder l'accès au centre ville pour les usagers et aux habitations pour les riverains. Il a présenté ses félicitations à M. Depirou, à son équipe et aux techniciens de la CCPHB qui sont intervenus dans le cadre de la maîtrise d'œuvre.

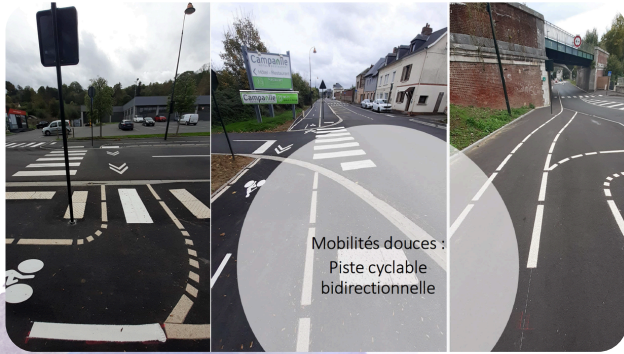
Mme Jolivet-Servant a félicité M. le Maire, Didier Depirou et toute son équipe pour la réalisation de la rue Saint-Clair.

« Un projet extrêmement bien pensé en alliant mobilité douce, développement durable, sécurité tout en ayant pensé au bus scolaire. Cette rue apporte tous les critères de mobilité et de sécurité aux habitants »

M. Christophe Blanchet a également félicité M. Depirou, son équipe et les partenaires pour la réalisation de la rue Saint-Clair « Ce projet est un projet d'avenir pour nos générations futures ».



Saint-Clair / RD 580 A



C'EST NOUVEAU!

Nouveaux services



L'Espace de Vie Sociale (EVS) est un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition. L'EVS est créé en partenariat avec la CAF du Calvados.

L'espace de vie sociale, ça se vit !!

Ouverture du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

01

Accompagner les initiatives des habitants

- Bénévolat.
- Accompagnement associatif.
- autonomie budgétaire encadrée pour plus de réactivité.

02

Permettre une appropriation du cadre de vie et de l'environnement

- Jardins partagés.
- Concours maison fleuries.
- Aménagement des espaces publics.
- Écocitoyenneté.

03

Être à l'écoute des habitants / développement de projets

- Associer les habitants / usagers à la gouvernance de la structure.
- Participation au choix des activités mises en place.

ESPACE DE VIE SOCIALE MUNICIPAL



04

Renforcer les liens entre les habitants et les générations

- Développer les actions "hors les murs".
- Proposition d'activités intergénérationnelles.
- Organisation ou participation aux manifestations (fête des voisins, fête communale, salon des arts,...)

05

Soutenir la fonction parentale

- Ateliers parents / enfants.
- Café débat.

06

Proposer une offre de services utiles aux habitants

- Ludothèque.
- Grainothèque.
- Accompagnement numérique.
- Bibliothèque.
- Agence postale communale.

dans la commune

C'EST NOUVEAU!



Agence Postale Communale



"La décision d'ouvrir cet équipement n'a pas été facile, il a fallu du temps - presque 2 ans, enfin, je devrais dire des temps.

Un temps d'acceptation tout d'abord : « l'avenir de la Poste dans la commune est compromis, mais c'est leur problème ! » « Comment ça, la Poste est une entreprise ? », « avons-nous besoin d'une Poste ? ».

Puis, le temps de la réflexion : il y a eu des échanges au sein d'une commission, des échanges du conseil municipal avec M. LETOURNEUR. Puis la question : comment peut-on en faire une opportunité tout en améliorant le service rendu aux habitants ? Quel serait le lieu le plus approprié ? la mairie ? les locaux utilisés par la Poste ? Ailleurs ?

Enfin, le temps de la décision : oui, nous allons créer une agence postale communale.

Mais pas seulement.

Notre conviction était de permettre un lieu d'accueil et de services auprès des habitants.

Alors nous avons fait un pari innovant.

C'est un terme un peu à la mode, mais associer dans les mêmes locaux des services utiles comme les services postaux, une bibliothèque et un espace de vie sociale communal, il me semble que c'est une première.

Tout cela va se mettre en place, tranquillement. Et je dirais même, avec sérénité".

Extrait du discours de M. DEPIROU à l'occasion de l'inauguration de l'agence postale communale.

Micro-crèche "À notre rythme"

Mme Flora Nicolle, gérante et Mme Mélanie Legris, infirmière puéricultrice référente technique, ont été accompagnées par les services de PMI du Département dans leur projet, avec le soutien de la municipalité. Les travaux d'aménagement des locaux ont été réalisés en régie, par les agents des services techniques. L'ouverture de la micro-crèche a créé 3 emplois d'auxiliaires de la petite enfance (dont une résidente de la commune et anciennement salariée de la précédente structure) et 1 poste d'agent d'entretien. Accueil des enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Informations sur la page Facebook « Les Petites Mains Vertes » Mail lespetitesmainsvertes@orange.fr - Téléphone: 06.46.42.13.33





Nos aînés

Le repas de nos aînés

Le 25 septembre, nos aînés ont embarqué pour le traditionnel repas. Cette année l'évènement avait pour thème de la mer.

Le Maire, Didier Depirou, a accueilli les convives entouré de ses deux adjointes, Mme Virginie Pilatte et Mme Anne Petit, qui ont réalisé la décoration de la salle composée d'une plage aménagée d'un phare, d'un quai agrémenté d'une palette et d'un chevalet de peintre. Au sol, des barques garnies de roses, d'un filet de pêche et de coquillages.

« La Mer qu'on voit danser.... » entonnée par Patrick Perdrix à l'accordéon et Claude Blondel au chant, a ouvert les festivités.

Le flot des plats préparés par Honfleur Traiteur a été fort apprécié de tous. L'après-midi dansante très animée, a fait voguer les invités jusqu'à 18h00. Au moment de se séparer, les élus ont offert à chaque dame une rose blanche préparée par Amélie et son équipe de « La Longère Fleurie »



Le voyage des aînés



Le 29 juin 2022, les 45 participants au voyage ont découvert cette année le cœur des marais du Cotentin et du Bessin. Organisé par la mairie, le voyage a été assuré par « Périer Voyage ».

Partis de la Rivière-Saint-Sauveur à 9h00, les voyageurs sont arrivés à Isigny sur Mer, ils ont été accueillis par leur guide à la fabrique de caramels pour une visite avec dégustation. À midi, direction l'Hôtel de France pour un moment de détente autour du déjeuner . Attendus à 15h00 à St Hilaire Petiville par les bateliers des marais du Cotentin, les voyageurs ont embarqué pour la balade en bateau. Le capitaine et son assistante ont commenté durant 2h00 l'histoire de ces marais, sa faune et sa flore. Après cette journée bien remplie, le bus est rentré à la Rivière-Saint-Sauveur à 19h30.



Les 100 ans de Madame Yvette PLANTEGENEST



Notre centenaire, Yvette Plantegenest nous a quittés le 28 décembre 2022.

Le 14 novembre, c'est chez elle que la doyenne de notre commune avait soufflé ses 100 bougies, entourée de sa famille et en présence de M. le Maire qui lui avait offert, au nom de la municipalité, un bouquet de fleurs et des chocolats.



Cérémonies commémoratives



Les anciens combattants et les élus, entourés des élèves de l'école primaires et des administrés se sont retrouvés pour le traditionnel devoir de mémoire au monument aux morts. Après le dépôt des gerbes, les élèves ont remis à M. LEBERRE, président des anciens combattants un travail illustré de photos sur l'importance du devoir de mémoire effectué en classe. A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur a été offert par la mairie.

Le 5 décembre 2022 s'est déroulée la cérémonie commémorative des morts pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

Commémoration à la stèle de la Nobel



Le 12 mars 2022, l'association des médaillés du travail a organisé avec les élus un temps de recueillement et dépôt de gerbe à la stèle, en mémoire des victimes de la Nobel.

Deux jours de partage, d'échange et d'une grande convivialité entre les artistes et le public.

Le week-end du 22 et 23 octobre 2022, le 10ème salon des arts a connu un vif succès, son thème en était "de l'arbre aux fruits". Près de 300 visiteurs sont venus admirer les œuvres de nos 32 artistes, peintres, sculpteurs et la nouveauté de l'édition 2022, le salon était ouvert aux photographes. Nos jeunes artistes de l'école maternelle et élémentaire ainsi que ceux du centre de loisirs ont également participé à la réussite de cet événement artistique.

Comme à la coutume de ce salon, un concours était organisé : Sophie Dambrin des galeries Bartoux de Honfleur en était la présidente du jury.

Les artistes se sont vus récompensés par des corbeilles de douceurs provenant de "la Rôtisserie" et des bons d'achats à dépenser chez les commerçants de la Rivière-Saint-Sauveur. Alors le temps de ce week-end Honfleur a dû partager avec la Rivière-Saint-Sauveur son titre de cité des peintres.

Prix du jury peinture :

1er prix Florence Demême

2ème prix Pascal Cieslak

3ème prix Carol Mencil

Prix du jury sculpteur :

1er prix Joël Delafosse

Prix du jury photographie :

1er prix Dominique Vaussier

2ème prix David Lacaille

Prix du public :

Steve Tucker.



Les Clématites 23 mars 2022

C'est sous un beau soleil printanier que la première pierre a été posée le 23 mars 2022 à la résidence « Les Clématites » située au quartier des Hauts Bords. La cérémonie organisée par le groupe Édouard Denis a réunis les élus de la Rivière-Saint-Sauveur et de Honfleur.

En effet, ce quartier présente la particularité d'être à la fois situé sur les territoires Saint-Sauveurais et Honfleurais. Dans une ambiance très conviviale, accompagnés de la vice-présidente de région Mme Sophie Gaugain et du député M. Christophe Blanchet de la 4ème circonscription du Calvados, les deux Maires ont signé le document inaugural. Celui-ci contenu dans un cartouche a été scellé avec la plaque de la résidence.

Le programme porté par 3F Immobilière Basse Seine et le Groupe Action Logement, comporte 80 logements sociaux qui devrait être livrés en fin d'année pour répondre à la demande de nombreux foyers désireux de s'installer dans notre commune.





L'année 2022 a été marquée par la célébration de 8 mariages et 10 PACS.

La commune a enregistré 31 naissances et 16 décès.



Selon l'arrêté préfectoral du 16 janvier 1997 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, tous les travaux de jardinage ou de bricolage avec des outils bruyants et/ou susceptibles de causer une gêne pour le voisinage dû à une intensité sonore, vibrations ou caractère répétitif, ne sont autorisés que de : 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30 du lundi au vendredi inclus. 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00 les samedis. 10H00 à 12H00 les dimanches et jours fériés. Le non-respect de ces consignes est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à un montant maximal de 1500 €

Mon humain est propre et bien élevé.



Il ramasse mes

De quoi vous mettre de mauvais poil !

*Pour que votre animal soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances ! Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que l'espace public ne devienne pas des toilettes canines. **À cela, une solution existe, et c'est même une obligation : ramasser les déjections !** Il appartient à chaque propriétaire d'avoir un sac dans sa poche à chaque fois qu'il sort son chien pour ramasser ses déjections. N'oubliez pas que votre animal doit impérativement être tenu en laisse sur le domaine public. (Montant de l'amende : 68 €).*

Déjections canines

PAS DE
LINGETTES
DANS
LES TOILETTES



Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration. Ces dysfonctionnements sont dommageables, car ils augmentent le prix de l'assainissement, et donc de la facture d'eau ! Après utilisation, veuillez donc à jeter les lingettes dans votre poubelle.

Déchetterie

• Adresse :

Avenue Marcel Liabastre
14600 Honfleur

• Horaires :

- Lundi : 14h00 - 18h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
- Mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
- Samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00



Collecte des encombrants

Inscription obligatoire

la semaine précédant le jour de collecte. Les mercredis 25 janvier, 22 mars, 24 mai, 26 juillet, 27 septembre et 22 novembre.

Téléphone (N° vert) : 08.05.69.14.44
www.ccphb-collecte-encombrants.fr



Territoire engagé pour la nature

La commune a reçu le label " Territoires engagés pour la nature ", délivré par l'agence Normande de la Biodiversité et du développement Durable (ANBDD).

Dans ce contexte, 3 animations en soirée ont eu lieu durant l'année : la première à l'écoute des rapaces nocturnes animé par la Ligue de Protection pour les Oiseaux (LPO), une autre autour de la biodiversité d'une mare de la plaine alluviale avec le Conservatoire d'Espace Naturel et une dernière sur le thème des chauve-souris animée par le Groupe Mammalogique Normand (GMN). A la suite de cela, un recensement des mares sur la commune aura lieu afin d'envisager, en concertation avec le CEN, la restauration progressive de certaines mares. Plusieurs aménagements sont également prévus sur le val de l'Orange (plantation d'arbres, pose de nichoirs,...) afin de favoriser la biodiversité.



Maisons et jardins fleuris

Depuis plus de 2 ans, organisateurs et participants attendaient de se réunir pour la remise des prix des concours organisés par la commune.

Le 27 Octobre dernier, tous les participants des concours aux illuminations de Noël 2020-2021, ceux des maisons et jardins fleuris 2021-2022 ont été invités à la petite salle polyvalente pour se retrouver autour d'un verre de l'amitié.

A cette occasion, Armelle Saunier, artiste Saint-Sauveuraise, a partagé sa passion pour la photographie en exposant de magnifiques photos de fleurs. M. François Suriray membre du jury régional et départemental des Villes et Villages Fleuris, était présent afin de féliciter les gagnants et leur remettre des bons d'achats à dépenser chez la fleuriste «La Longère Fleurie » de la Rivière-Saint-Sauveur.

Maisons et Jardins :

- 1er - CONSTANT Louis – Allée de la Desmellerie
- 2ème - CRESPIN Sébastien – Rue de la Nobel
- 3ème - MARAIS Joël – Rue de la Plastique

Façades et Balcons :

- 1er - MARIE Marcel – Chemin de la Bouveterie
- 2ème -AUDOU Nicole – Place de l'église



Un jardin, un arbre



Le samedi 19 mars 2022, les Saint-Sauveuraises et Saint-Sauveurais qui s'étaient inscrits ont pu recevoir l'arbre qu'ils avaient réservé.

L'après-midi, organisée et animée par les élus, s'est déroulée devant la mairie avec au programme, des ateliers de plantations et partage de conseils.

Cette année encore l'opération fut un succès et 80 arbres ont été distribués.

Les élèves de l'école ont eux aussi été des acteurs du programme de végétalisation de la commune, le 22 mars ils ont ajouté 10 nouvelles essences dans l'arboretum Rue Gustave Binet, assistés par M. Gimer adjoint aux espaces verts. Ces deux opérations ont permis de poursuivre le programme de végétalisation de la commune. La plantation de ces 90 arbres a été complétée par les 33 arbres de la rue St Clair.



Fleurissons notre commune

Les élus se sont à nouveau mobilisés le 07 mai 2022 lors de la distribution de graines mellifères et pollinisatrices. Ce moment est très apprécié des habitants qui viennent nombreux chercher les graines et ainsi contribuer au fleurissement de la commune. Prochain rendez-vous : le samedi 13 mai de 14h00 à 16h30 devant la mairie. Pensez à amener un récipient!

Réunion Publique Extinction de l'Éclairage Nocturne

Le 22 novembre a eu lieu le bilan à un an de l'extinction de l'éclairage nocturne. Comme la municipalité s'y était engagée, les Saint-Sauveuraises et Saint-Sauveurais ont été invités pour exprimer leur avis sur ce sujet. M. Vaudorne, représentant le SDEC, a rappelé les intérêts environnementaux pour la faune et la flore ainsi que l'impact financier de l'extinction de l'éclairage public la nuit. Après des débats fournis, la possibilité d'allonger la plage horaire a été évoquée et dans le contexte de sobriété énergétique, la décision de limiter les illuminations de Noël seulement sur la place de la mairie et de reconduire l'extinction nocturne et a été validée.



Le conseil municipal a délibéré pour instaurer l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune entre 22H15 et 6H15.



Le mot des associations

Confrérie des charitons Saint-Sauveuraise



Samedi 19 novembre à 18h30, l'église Saint-Sauveuraise a réuni beaucoup de fidèles venus assister à la cérémonie d'installation des frères et sœurs de charité. La création de la confrérie qui remonte au 20 juillet 1832, s'est éteinte vraisemblablement entre les deux dernières guerres, pour renaître en cette fin d'année 2022. C'est dans une ambiance accueillante et joyeuse que s'est déroulée

la cérémonie d'intronisation célébrée par le père Pascal MARIE, curé-doyen de Sainte-Catherine. Un grand merci à M. Dominique LETOREY grand maître des confréries de charitons du Calvados pour sa présence et aux charitons des communes voisines venus accompagner les nouveaux membres dans leur engagement. A l'heure où de nombreuses confréries tendent à disparaître, notre commune est heureuse de saluer l'engagement des 5 nouveaux membres venus agrandir la confrérie de La Rivière-Saint-Sauveur, qui comptera désormais 8 frères et 3 sœurs. Nous remercions tous ces bénévoles qui œuvrent aux côtés des familles endeuillées pour la préparation des funérailles et leur apportent aide et soutien lors des cérémonies.

Le Lotus Blanc

Depuis le 13 septembre 2022, Madame Patricia GALBRUN (Professeur de Yoga) vous propose des cours de yoga, le mardi soir de 18h00 à 20h00 à salle polyvalente, route du banc. Le Yoga, une philosophie qui s'adresse à tous «ressentir son corps et retrouver la paix de l'esprit». Le yoga, un long chemin dans la voie de l'intériorité vers la connaissance de soi, car la quête de sens croise souvent celle du bien être.

Le Yoga, un pas vers soi.

Le Yoga, un temps pour soi.

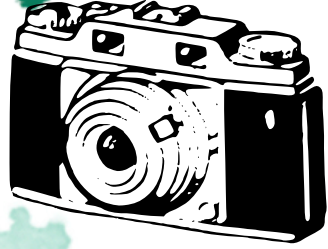
contact : 06 84 91 71 28



Association Asalée

Mme Servane MIGNOT de l'association Asalée (Action de Santé Libérale en Équipe) et Infirmière diplômée d'état, exerce dans le cabinet de la Rivière-Saint-Sauveur depuis Mars 2021. Le rôle de l'infirmière Asalée est de proposer aux patients : des médecins collaborateurs membres de l'association, une prise en charge et un suivi personnalisé dans le cadre de protocoles agréés par la Haute Autorité de Santé. Mme Mignot reçoit gratuitement et sur RDV les patients, pour les accompagner et répondre à leurs besoins concernant le diabète de type 2, elle les informe sur les risques cardio-vasculaires, le sevrage tabagique, le repérage des troubles cognitifs et les aide dans l'équilibre alimentaire de l'adulte et de l'enfant. Elle propose également aux patients de l'activité physique comme la marche pour se remettre en mouvement, ainsi qu'une activité de relaxation tous les lundis de 15h00 à 17h00 à la salle polyvalente de la Rivière-Saint-Sauveur.

Mignot Servane, Infirmière déléguée à la santé publique. Téléphone : 07.49.80.79.13





La commune poursuit son action de maintien de la biodiversité : permettre à chaque foyer, possédant un jardin, de pouvoir obtenir l'arbre de son choix parmi les 4 variétés ci-dessous.



ESCALLONIA

Appel blossom



SPIRÉA JAPONICA

shinobana



POMMIER

Reine des Reinettes



QUENOUILLE

Belle de buskoop grise

Les données récoltées sont conservées et utilisées par la Mairie uniquement pour mener à bien l'action citée ci-dessus.



- Madame et/ou Monsieur :
- Adresse :
- Numéros de téléphone :
- Adresse mail :
- Je souhaite participer à l'atelier le samedi 25 mars 2023 de 14h00 à 16h00 : Oui Non
- Choix n°1 : / Choix n°2 :
- Document à fournir : Justificatif de domicile moins de 3mois. Une pièce d'identité.

**Dépôt du dossier en Mairie le lundi 27 février 2023 dernier délai !
votre arbre sera commandé une fois votre dossier complet.**